

## Société organisatrice

La SFdS organise depuis neuf ans maintenant des cours thématiques annuels destinés au monde professionnel : *les Ateliers Statistiques de la SFdS*. Leur principal objectif est de faire profiter les statisticiens et les utilisateurs de la statistique de démarches et méthodes qui leur permettront d'améliorer leurs connaissances et, de fait, leur capacité à résoudre des problèmes posés dans leurs entreprises. **Le thème de cette année porte sur l'échantillonnage et l'utilisation de données d'enquête.**

Partout dans le monde, les taux de réponse aux enquêtes sont à la baisse, ce qui accroît les risques de biais de non-réponse si les caractéristiques des répondants diffèrent systématiquement de celles des non-répondants. On distingue la non-réponse totale de la non-réponse partielle. La non-réponse totale est habituellement traitée au moyen d'une procédure d'ajustement des poids de sondage alors que l'imputation est la méthode de choix dans le cas d'une non-réponse partielle.

Un objectif de cette formation est de présenter les méthodes de traitement de la non-réponse utilisées en pratique et discuter de leurs propriétés. Nous discuterons de la mise en œuvre pratique de ces méthodes, et des exemples de données d'enquête dans des contextes variés seront présentés. Une connaissance des bases de l'échantillonnage en population finie et des méthodes de régression constitue un pré-requis nécessaire à la formation.

Ce cours sera animé par **David Haziza (Université de Montréal)**.

**les 21 et 22 novembre 2011**

**9h00-12h30 et 14h00-17h30**

Afin d'assurer une plus grande convivialité à la formation et de favoriser les échanges entre les participants, **le nombre de places est limité à 30.**

Date limite d'inscription : **7 novembre 2011**

## Plan de la formation

### Lundi 21 novembre

#### Introduction

- Sources d'erreur dans les enquêtes
- Non-réponse : causes et prévention
- Information auxiliaire

#### Estimation ponctuelle : 100% réponse

- Systèmes de pondération
- Calage
- Échantillonnage à deux-phases

#### Effets de la non-réponse

- Mécanisme de non-réponse
- Biais et variance de non-réponse

#### Repondération pour la non-réponse totale

- Repondération par l'inverse de la probabilité de réponse estimée
- Construction des classes de repondération
- Repondération par calage

### Mardi 22 novembre

#### Imputation pour la non-réponse partielle

- Méthodes d'imputation et leurs propriétés
- Propriétés des estimateurs : double robustesse
- Construction des classes d'imputation
- Imputation « fully efficient »
- Imputation pour des paramètres complexes : le cas du coefficient de corrélation
- Imputation multiple dans les enquêtes

## Organisation

Le cours se déroulera à l'IHP, 11 rue Pierre et Marie Curie 75005 Paris.

Accès : RER ligne B station : Luxembourg

Bus : 21, 27, 38, 82, 84, 85, 89

## BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner au secrétariat de la SFdS, IHP, 11 rue Pierre et Marie Curie, 75231 Paris cedex 05.  
**A noter que l'inscription ne sera définitive qu'à réception du règlement ou d'un bon de commande.**

NOM.....Prénom.....  
Fonction.....Organisme.....  
Adresse complète.....  
.....  
Code Postal.....Ville.....  
Pays.....Tél.....Fax..... E-mail.....

souhaite m'inscrire à l'Atelier : **Traitement de la non-réponse totale et de la non-réponse partielle dans les enquêtes**

organisé les **21 et 22 novembre 2011** à l'IHP

o verse o m'engage à verser o par chèque o par virement o 550 €

DATE et SIGNATURE :



SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
DE STATISTIQUE

## Atelier Statistique

***"Traitement de la non-  
réponse totale et de la non-  
réponse partielle dans les  
enquêtes"***

**PARIS (I.H.P.)**

**les 21 et 22 novembre 2011**

Tél : (33) 01 44 27 66 60  
Fax : (33) 01 44 07 04 74

e-mail : [servane.bianciardi@ihp.fr](mailto:servane.bianciardi@ihp.fr)  
Site internet : <http://www.sfds.asso.fr>

### ***Droits d'inscription au cours***

□ **550 €\* pour les membres SFdS**

\*Pour des raisons juridiques, les cours de la SFdS doivent s'adresser uniquement à ses membres. Les non membres de l'association doivent s'acquitter de leur adhésion pour l'année en cours pour pouvoir participer aux formations. Merci dans ce cas de prendre contact avec le secrétariat.

#### **Les droits d'inscription au cours comprennent :**

- la participation à la formation
- les documents de cours
- les pauses café
- les repas du midi.

#### **Annulation**

Le remboursement des droits d'inscription sera possible sur demande écrite transmise avant le 7 novembre 2011 et donnera lieu à une retenue de 150 € pour frais. Aucun remboursement ne sera effectué après cette date.

#### **Modalités de règlement**

Le règlement des droits d'inscription à la formation peut se faire par :

- **chèque bancaire** ou **chèque postal** émis sur une banque française, libellé à l'ordre de :

***Société Française de Statistique***

- **virement bancaire :**

**Titulaire du compte :**

Société Française de Statistique

**Domiciliation :** SG Paris Saint Michel

**Code banque :** 30003 ; **Code guichet :** 03085

**N° de compte :** 00037295058 ; **Clé RIB :** 01

**Numéro d'agrément Formation Continue SFdS :**

117 531 085 75

La SFdS n'est pas assujettie à TVA